

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, VÉLO, MOBILITÉS, CADRE DE VIE — CÉRÉMONIE  
D'INAUGURATION DE LA PASSERELLE DU PONT DE  
VALVINS



Jeudi 21 avril a eu lieu la cérémonie d'inauguration de la passerelle du pont de Valvins sur laquelle cyclistes et piétons peuvent se déplacer en toute sécurité depuis la rentrée 2021. Retour sur ce projet inscrit dans le cadre de l'aménagement de l'EuroVélo 3 et financé à 40% par le Département de Seine-et-Marne et 60% par la Région Île-de-France.

Créé le: 22/04/2022



*Véritable alternative aux infrastructures routières, la passerelle permettra ainsi aux usagers d'opter pour la pratique du vélo, mode de transport actif et durable, de manière confortable et sécurisée.*

*Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne*

## Un ouvrage reliant 3 communes seine-et-marnaises

Commencés en mars 2021, les travaux de la passerelle piétonne et cycliste se sont terminés à la rentrée de la même année et offre désormais aux piétons et vélos une balade en toute sécurité au-dessus de la Seine.

Flanquée d'un muret et d'un garde-corps d'une hauteur de 1,20 m, la passerelle s'étend sur 157 m de long et 3 m de large pour relier à pied et à vélo 3 communes de la communauté de communes du Pays de Fontainebleau :

1. Samoreau,
2. Vulaines-sur-Seine,
3. Samois-sur-Seine.



À la faveur de la politique cyclable du Département de Seine-et-Marne, la passerelle sur le pont de Valvins a été construite pour prolonger l'aménagement de l'EuroVelo 3 ou « Véloroute des pèlerins », l'un des plus grands itinéraires cyclables d'Europe. Sa partie française, appelée la Scandibérique, relie Maubeuge à Saint-Jean-Pied-de-Port et parcourt 1 700 km.

## Coupage de ruban



Le Président du Département de Seine-et-Marne, Jean-François Parigi, accompagné de plusieurs élus, s'est rendu à la cérémonie d'inauguration de la passerelle du pont de Valvins, jeudi 21 avril.

« Ce projet s'inscrit dans la volonté du Département d'accompagner les initiatives innovantes en faveur de la préservation et du développement des liaisons douces, qui permettent notamment de parcourir la Seine-et-Marne à vélo », a déclaré Jean-François Parigi.

Voté en décembre 2020, le Plan Vélo du Département comprend 2 axes :

1. l'axe « cyclotouriste » : réalisation d'environ 75 km d'aménagement cyclables visant à découvrir la Seine-et-Marne ;
2. l'axe « vélo du quotidien » : cofinancement d'une vingtaine de projets portés par les intercommunalités ou les communes (échelons les plus adaptés).



La « Scandibérique » s'étend sur plus de 110 km en Seine-et-Marne :

- au nord, avec 30 km le long de la vallée de la rivière Biberonne,
- au sud, avec 80 km où les cyclistes peuvent découvrir le sud seine-et-marnais, le long de la Seine et du canal du Loing.

## CHIFFRES-CLÉS

# 1,2 M€

**C'est le coût de l'opération**

financée à 40% par le Département de Seine-et-Marne et 60% par la Région Île-de-France

# 108 km

**de longueur**

pour la partie seine-et-marnaise de la Scandibérique

# 60 km

**de la Scandibérique seine-et-marnaise**

ont été aménagés par le Département depuis 2015

# 4 M€

**investis par le Département**

pour 9 liaisons douces

